

Zeitschrift: Serie Ares : histoire militaire = Militärgeschichte
Herausgeber: Association suisse d'histoire et de sciences militaires
Band: 5 (2021)

Artikel: Une résistance franco-suisse : le réseau Micromégas
Autor: Mathieu, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1043681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Yves Mathieu

Une résistance franco-suisse : le réseau Micromégas

Von Beginn des Zweiten Weltkriegs an sah sich die Schweiz mit drei grossen Herausforderungen konfrontiert: einerseits die Schwierigkeiten, die der Zustrom heterogener Bevölkerungsgruppen an der Grenze bereitete, andererseits die Angst vor einem Überraschungsangriff auf ihr Territorium durch die deutsche Armee und schliesslich die Folgen des Aufbaus fremder nachrichtendienstlicher Zentralen auf ihrem Boden. Diese ganzen Herausforderungen sind vor dem Hintergrund der Neutralität des Landes zu betrachten.

Die Geschichte von Micromégas ist noch immer wenig bekannt, und dies stellt ohne Zweifel einen blinden Fleck der Geschichtsschreibung über die Zeit dar. Dieses Widerstandsnetzwerk zwischen der Schweiz und Frankreich hatte aber Eigenheiten, die es von anderen nachrichtendienstlichen Strukturen unterschied: es brauchte die neutrale Schweiz als Drehscheibe, um den Alliierten Informationen zu liefern, die in den besetzten Gebieten gesammelt worden waren. Als solches verdient es eine nähere Betrachtung. Micromégas war keine homogene Einheit, welche gleichgesinnte Agenten, die sich spontan zusammengefunden hätten, vereinte. Micromégas war weder organisiert noch auf einen verbindenden Chef ausgerichtet. Micromégas wuchs vielmehr aus einer langen französisch-schweizerischen Zusammenarbeit heraus, in der sich deutlich unterschiedene französische Gefüge, die ihre Unabhängigkeit und Autonomie eifersüchtig verteidigten, unter der Ägide von Paul de Saugy allmählich und eher zufällig in den Dienst der schweizerischen Aufklärung stellten. Dabei müssen zwei Zeitabschnitte unterscheiden: ein erster, in dem die französischen Spione ausschliesslich zugunsten des schweizerischen Nachrichtendienstes arbeiteten, und zwar in Verbindung mit dem englischen Intelligence Service, und ein zweiter, in dem ihre Aktivitäten sich vermehrt auf das Polizeinetzwerk Ajax, das den Forces françaises combattantes von General de Gaulle angehörte ausrichteten, ohne dass die Schweiz jedoch fallengelassen worden wäre.

Dans le cadre du colloque qu'il a organisé courant octobre 2018 à Genève sur le thème du renseignement dans les pays neutres au cours de la première partie du xx^e siècle, le docteur Christophe Vuilleumier m'a demandé d'intervenir alors même que je venais de commettre un ouvrage relatant les relations entre la Résistance française et les Services de renseignement suisses au cours de la Seconde Guerre mondiale⁶¹³. Cette séquence de notre histoire commune reste encore assez méconnue, et sans doute constitue-t-elle un des angles morts de l'historiographie de la période. Pourtant, cette résistance qui a fonctionné entre nos deux pays possède sa propre spécificité qui la distingue des autres structures de renseignements : elle utilise la Suisse, pays neutre, comme plaque tournante pour fournir aux Alliés les informations recueillies sur les territoires occupés. À ce titre, elle mérite d'être mise en valeur.

Le contexte

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse est confrontée à trois défis majeurs : d'une part, les difficultés que lui cause à sa frontière l'afflux de populations hétérogènes, d'autre part, la crainte d'une attaque-surprise de son territoire par les armées de l'Allemagne, enfin, les conséquences du développement des centrales de renseignements étrangères sur son sol. L'ensemble sur fond de pays neutre.

La frontière

Durant la période de l'occupation allemande en France, surtout depuis l'invasion de la zone libre en novembre 1942, la frontière franco-suisse est l'objet d'une surveillance accrue. Du côté du territoire français, les services des douanes, de la police d'État, de la gendarmerie nationale et surtout, de la très répressive Milice française, de sinistre mémoire, sont renforcés tandis que les compagnies de la Wehrmacht appuyées par les policiers des divers services de la Gestapo et de ses supplétifs exercent une surveillance redoutable, très mobile, des abords frontaliers. De l'autre côté de la frontière, la Suisse renforce son dispositif douanier, de police de l'Arrondissement territorial, de la gendarmerie cantonale et de la gendarmerie d'armée. Les troupes, mobilisées dès septembre 1939, ont également pris position à proximité des zones frontalières. Les contrôles sont resserrés. De nombreuses populations sont arrêtées ou refoulées. Pour compléter cet agencement humain répressif et dissuasif, des matériels de barrage, chevaux de frise ou fils de fer barbelés sont érigés en muraille de 3 mètres de hauteur, rendant plus aléatoires et périlleux les franchissements. Tout est mis en œuvre pour s'opposer aux passages en Suisse qui deviennent, au fur et à mesure qu'on s'enfonce dans la guerre, un exercice à haut risque. Il atteindra son paroxysme début 1944, date à partir de laquelle le dispositif, d'une redoutable efficacité, devient la cause de nombreux drames.

Pour autant, de solides solidarités et complicités s'établissent très rapidement de part et d'autre des quelque 572 kilomètres de frontière commune entre la Suisse et la France. Au nombre de ces solidarités, les initiatives des officiers des services secrets suisses sont assez remarquables pour être soulignées, tant elles sont à contre-courant des directives de leurs hiérarchies, celles-ci étant plutôt enclines à inviter tout un chacun au respect de son devoir de neutralité. Pour ces officiers de l'action souterraine, détenteurs d'une parcelle de l'autorité de l'État fédéral, enfreindre les consignes officielles est un choix courageux. Il exprime une prise de distance volontaire avec la doctrine du national-socialisme en même temps qu'il marque une volonté enfouie dans

les fors intérieurs : aider les Alliés. Pour ces agents, au fait des réalités car bien informés – c'est leur mission –, le fond du sujet qui les tenaille se situe au niveau des consciences. C'est en tout cas ce qu'exprime l'un des personnages essentiels du réseau Micromégas, le premier-lieutenant Paul Frossard de Saugy, ⁶¹⁴ en fonction au poste récepteur de renseignements de Genève, lorsqu'il déclare, à propos de ses contacts avec les agents alliés : « J'ai eu des rapports bien sûr officiellement interdits. Cuénoud poussait des hurlements : <Je vous interdis d'avoir des rapports avec qui que ce soit des services étrangers.>... »⁶¹⁵. Ce type d'injonction n'a pas empêché Paul de Saugy, sitôt son affectation rejointe en août 1942, de s'exonérer de ces consignes restrictives et de prudence. C'est ainsi qu'afin de sécuriser les passages à la frontière des agents secrets français, anglais, belges et hollandais, notamment – les siens et ceux d'autres structures –, il s'efforce d'obtenir l'aide des garde-frontières. Sur le socle de leurs complicités très actives, Paul de Saugy peut ainsi disposer d'une vingtaine d'itinéraires sécurisés, chacun représentant autant de brèches dans un système de surveillance se voulant hermétique et hostile.

À une question sur ses motivations que lui posait David von Felten qui l'interviewait dans le cadre de son Mémoire de licence, Paul de Saugy argumente : « Cuénoud (Chef du Bureau France) nous a montré et a laissé sur la table des photos, des photos du Ghetto de Varsovie en 42. Des monstruosité, on n'imaginait pas. On a vu après des photos d'Auschwitz ou autres... ». Et de terminer « ...on n'était pas neutres, on ne pouvait pas l'être »⁶¹⁶. Propos qui ne manquent pas d'interpeller, tant ils soulèvent, entre autres, le problème des limites de l'obéissance des agents des services publics aux autorités légales de leur pays – ce dernier fut-il neutre –, face à des systèmes iniques engendrant la cruauté de masse. De telles situations ne peuvent rester sans conséquences sur les consciences de ceux qui ont à les affronter. Afin de ne pas déborder sur le cadre imparti à notre exercice, on ne développera pas plus avant cette idée, mais on retiendra que l'attitude patriote du premier-lieutenant Paul de Saugy est loin d'être isolée. Il semble même qu'elle ait été assez largement partagée dans les milieux des services secrets. C'est ce que soutient M. Christian Rossé dans son ouvrage consacré au service de renseignement suisse face à la menace allemande⁶¹⁷. Pour le résumer, il y indique que tous les officiers du SR sont antinazis depuis le début de la guerre, et qu'ils sont restés farouchement opposés au régime de Hitler tout au long du conflit.

La frontière est devenue un enjeu stratégique essentiel. Elle le demeure pendant toute la durée de la guerre et constitue un obstacle périlleux pour les agents de renseignement qui, pour les nécessités de leur cause, s'efforcent de la rendre plus poreuse grâce à des complicités sûres.

La crainte d'une attaque-surprise

Elle ne cesse de hanter les esprits des autorités politiques et militaires suisses. Depuis le déclenchement des opérations militaires, comme tous les autres pays, la Suisse assiste à l'invasion brutale du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg, que l'on croit protégés par leur neutralité déclarée, mais qui, tour à tour succombent sous l'irrépressible marche de la Wehrmacht. Le rouleau compresseur des armées du Troisième Reich fait peur à l'Europe tout entière. Pour la Suisse, une crainte supplémentaire lui fait redouter le pire quant à son intégrité territoriale et à sa propre souveraineté : à partir de l'invasion de la zone libre en France, en novembre 1942, elle est quasiment encerclée par les puissances de l'Axe. Au fil des mois, et au gré des situations politiques et militaires cette crainte fluctue, et les points de vue des dirigeants ne manquent pas de diverger lorsqu'il s'agit d'évaluer la menace. En tout état de cause, chacun admet, notamment au Conseil fédéral, que la sécurité du pays ne saurait se concevoir sans le développement de l'activité des services de renseignement. C'est ainsi que le lieutenant-colonel de L'État-Major général Roger Masson obtient des moyens accrus qui lui permettent de renforcer le renseignement suisse dont il est le patron. L'objectif est de détecter suffisamment en amont les prémices des préparatifs des armées ennemies susceptibles de menacer la Suisse. Pour ce faire, il confie à ses services une mission prioritaire : se renseigner sur les positionnements des troupes, connaître leurs ordres de bataille, la composition des unités repérées et l'organisation des états-majors. En un mot, fournir au commandement militaire, dans les meilleurs délais, tout signe avant-coureur d'agression des armées ennemies, afin d'être en capacité d'anticiper sur une potentielle attaque-surprise.

Or, pour répondre à cette mission, les services de renseignement suisses ne disposent pas des moyens humains suffisants. Ils doivent donc recruter les agents qui leur font défaut. À cet égard, les Français sont nombreux, de par leur proximité géographique avec la Suisse, à avoir trouvé refuge sur son sol : il y a les parias du régime vichyste ; il y a aussi les patriotes qui ont fait le choix de la clandestinité pour combattre l'occupant depuis le seul territoire européen resté libre ; il y a encore ceux qui cherchent à se soustraire à l'astreinte du travail obligatoire. En toute hypothèse, ces Français représentent une pépinière potentiellement disponible pour le compte du renseignement suisse, et ce, d'autant que, réfugiés, demandeurs d'asile, ils se trouvent en situation de faiblesse, souvent dans des camps helvétiques. Leur collaboration à la cause de la Confédération ne peut qu'en être facilitée, pour peu qu'elle soit compensée, par exemple, par un titre de séjour en bonne et due forme. Et puis, les Français sont des recrues de choix dans la mesure où ils sont déployés sur leur propre territoire qu'ils connaissent

bien par définition et où ils disposent d'attaches familiales, professionnelles, sociales, autant d'avantages de nature à faciliter la quête de renseignements susceptibles d'intéresser la Suisse.

Centrales de renseignements

Dès le début des hostilités en 1939, la Suisse devient un lieu de forte attraction pour le monde des espions qui multiplient sur son territoire des centrales étrangères de renseignements. Situation qui découle d'une part, de la position de proximité qu'elle occupe sur la scène des pays en guerre, d'autre part, de l'intérêt qu'elle suscite pour les activités clandestines de renseignement qui peuvent s'y accomplir à l'abri des opérations militaires. C'est ainsi qu'on décèle sur le territoire de la Confédération, la présence de contingents d'agents de renseignement allemands et italiens. Mais les services spéciaux des Alliés sont également très présents. L'Intelligence Service (IS) et le *Special Operations Executive* (SOE) britanniques sont parmi les tout premiers à s'installer en Suisse, s'adossant sur les structures diplomatiques existantes. Les Américains arrivent plus tard, surtout à partir de novembre 1942, avec l'*Office of Strategic Services* (OSS). Quant aux Français, leurs agents sont repérés dès les premiers mois du conflit, notamment lors des franchissements de la frontière. Leurs réseaux sur le territoire suisse ne sont pas des moindres. Le plus connu est sans doute le réseau *Gilbert* du colonel Georges Groussard qui en dirige la branche helvétique depuis la Suisse où il a trouvé refuge en novembre 1942. Groussard s'est mis sous la subordination de l'Intelligence Service qui le finance par l'intermédiaire des vice-consuls britanniques en Suisse, Victor Farrell, puis James Kruger.

On pourrait encore citer le réseau *Agir* de Michel Hollard, entrepreneur à Paris et qui, sous prétexte de l'exercice de son activité professionnelle, entre en contact avec la mission militaire britannique en Suisse, reçoit le soutien du renseignement helvétique ce qui lui permet de passer la frontière avec un maximum de sécurité, de circuler régulièrement dans le pays entre 1941 et la fin de la guerre. Son activité remarquable en matière de détection des sites de lancement des bombes volantes V 1 sur la capitale de la Grande-Bretagne a donné lieu à la publication d'un ouvrage : *L'homme qui a sauvé Londres*⁶¹⁸.

Micromégas est également du nombre de ces réseaux de renseignements français, dont la spécificité est d'utiliser la Suisse comme plaque tournante pour faire remonter aux Alliés les informations collectées en France.

Enfin, au-delà des réseaux clandestins de renseignements installés en Suisse, il est à signaler que sous l'impulsion du préfet Jean Moulin, nommé président du Conseil national de la Résistance par le général de Gaulle, une *Délégation générale de la Résistance* est créée et s'installe à Genève en mars

1943. Sa mission est de dessiner les modalités de collaboration discrète entre la France et la Suisse.

On ne peut s'étonner que dans de telles circonstances, autant d'espions sur le territoire suisse soient de nature à inquiéter les autorités responsables de la sécurité du pays, fondées à redouter que leur présence soit interprétée comme une aide militaire aux États en guerre, situation ambiguë, peu compatible avec le statut de neutralité.

C'est dans ce contexte de tous les dangers que le renseignement suisse s'organise et se développe en soutien des Alliés. *Micromégas* en est une des illustrations parmi d'autres.

Ceux qui ont fait Micromégas

Micromégas doit son existence à trois grandes figures : D'abord, un jeune officier de l'armée suisse : Paul de Saugy. Ensuite, un réfugié civil français, Raymond Lévy, récupéré dans un camp de Genève par le renseignement suisse. La troisième personnalité est un professionnel du renseignement français, Simon Cotoni, ex-chef du contre-espionnage à Nice.

Paul de Saugy

Paul de Saugy a 25 ans lorsque la guerre éclate. Il vient de terminer son doctorat en biologie. Sur le plan militaire, il est lieutenant des armes lourdes d'Infanterie. Dès que mobilisé en septembre 1939, il est nommé premier-lieutenant. En juillet 1942, le major Bernard Cuénoud qui coiffe le renseignement suisse sur la France lui propose d'intégrer ses services. Il faut dire que Paul de Saugy a de la famille en Allemagne qui comprend plusieurs officiers, et même un général. Bernard Cuénoud pense pouvoir faire des membres de cette famille des agents pour son propre compte. Paul de Saugy décline l'offre qui l'aurait mis dans une situation intenable. Il est néanmoins retenu pour devenir officier de renseignements. Après une formation-éclair d'une journée à la Centrale d'Interlaken, et un mois passé au poste récepteur à Neuchâtel il est affecté à celui de Genève, le 3 août 1942. Sa mission est d'organiser un réseau d'informations sur les armées allemandes dans les territoires occupés. À ce titre, il lui revient d'engager et de former ses agents, d'organiser les filières d'acheminement sécurisé en France afin qu'ils y collectent des renseignements. C'est dans le cadre de cette mission qu'il recrute ses premiers agents en prospectant notamment dans les camps de réfugiés. Parallèlement à ce travail de recrutement, dès la fin 1942, début 1943, des réseaux français déjà structurés le rejoignent pour des raisons diverses : certains se trouvent confrontés à des difficultés financières, d'autres se mettent en quête de filières d'écoulement de leurs propres renseignements, d'autres, enfin, ont été mis à mal par l'ennemi,

ce qui les a privés des moyens humains, matériels ou financiers indispensables à la poursuite de leur fonctionnement.

Au-delà de son action au profit du renseignement suisse par le biais de *Micromégas*, Paul de Saugy apporte une aide sans faille aux services de renseignements anglais, ou étrangers – essentiellement belges, hollandais et polonais – faisant cause commune contre le régime nazi. Ainsi, par l'intermédiaire du vice-consul britannique à Genève avec lequel il entretient des rapports soutenus et de confiance, il assure à plusieurs structures de la Résistance, l'acheminement sur Londres, au profit de l'Intelligence Service, des rapports de renseignements collectés en territoires occupés.

Sa contribution aux services de renseignements alliés et aux divers mouvements de la Résistance française est également notée sur un document d'archives en ces termes : « Il organise, au départ de la Suisse, une ligne d'évasion qui permet à plus de 200 officiers alliés de se rendre de Suisse en Espagne en traversant la France occupée »⁶¹⁹.

Raymond Lévy

Issu d'une famille juive installée à Paris de longue date, il a 26 ans en 1939. Mobilisé à la déclaration de guerre, il est renvoyé dans ses foyers en février 1941, non sans avoir au préalable été cassé de son grade de sergent, peut-être pour indiscipline, car c'est un homme très peu conformiste, plus sûrement en raison de sa qualité de Juif. De retour à la vie civile, il trouve un emploi au secrétariat d'État au Ravitaillement à Clermont-Ferrand. Quelques dix-huit mois plus tard, le 14 décembre 1942, pour des raisons mal identifiées, il quitte femme et enfant pour franchir clandestinement la frontière suisse à Bossey (Haute-Savoie), sous le faux nom de Raymond Brival, beaucoup moins compromettant. Il est arrêté par la gendarmerie du poste de Chêne (Suisse). Il est immédiatement placé en camp, et sans attendre les conclusions de l'enquête diligentée sur son cas, le commandement de l'armée décide de le mettre à disposition du service de renseignement. Une autorisation de séjour lui est délivrée par l'Arrondissement territorial de Genève qui, le 21 janvier 1943, le confie à Paul de Saugy. Raymond Brival devient agent français pour le compte des services secrets suisses. Par son courage et sa témérité, il se révèle un des plus précieux agents du premier-lieutenant Paul de Saugy.

Son action dans la Résistance est remarquable. Il concentre une part importante de l'activité de *Micromégas*, notamment dans le grand sud-est de la France et dispose d'une centrale à Lyon. Hors du commun à bien des égards, Raymond Lévy connaît de grandes difficultés lorsqu'après la guerre il retrouve la vie civile. Après bien des déboires tant sur le plan familial que professionnel, isolé, il intègre un monastère de l'Ordre de

Prémontré où il suit un cursus le destinant à la prêtrise. Après 6 années d'études, et alors qu'il est sur la voie de l'ordination, il meurt, vaincu par la maladie à 63 ans.

Simon Cotoni

Il est commissaire principal de police à la Surveillance du territoire à Nice, lorsque la France se déclare en guerre contre l'Allemagne. Il a alors 36 ans. C'est un professionnel expérimenté, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes du contre-espionnage français. De fait, ses états de service attestent de réussites importantes dans les milieux militaires français, où il déjoue les activités de plusieurs agents félons. Son action s'exerce aussi, et avec une réelle efficacité, à l'encontre des services secrets allemands et italiens.

Dès 1940, après avoir vainement tenté de s'embarquer à Perpignan (Pyrénées-Orientales) pour rejoindre le général de Gaulle à Londres, il se lance dans la Résistance, tout en reprenant son poste à Nice. Il est déjà, et depuis plusieurs mois, en contact étroit avec Victor Farrell, vice-consul de sa Majesté, résidant en Suisse, à qui il communique régulièrement des informations sur les mouvements des troupes allemandes et italiennes. Ces renseignements sont répercutés sur les autorités suisses qui les apprécient d'autant, qu'ils entrent précisément dans leur souci d'être bien renseignées en amont d'une redoutée attaque surprise.

Simon Cotoni travaille aussi pour l'*Alliance*, (dont il est un membre actif) pour le réseau *Gilbert* de Georges Groussard, pour le réseau polonais F2, tous trois subordonnés à l'Intelligence Service.

À l'été 1942, sa tête est mise à prix par les espions italiens. Les autorités militaires allemandes, de leur côté, exigent et obtiennent du gouvernement de Vichy qu'il soit relevé de ses fonctions. Dans le même temps, Simon Cotoni est alerté par un de ses informateurs que des individus mal intentionnés ont quitté Paris pour l'exécuter. Ayant quelques raisons de prendre au sérieux ces informations, il décide de se réfugier précipitamment en Suisse, non sans avoir pris la précaution de mettre à l'abri son épouse et leur tout jeune enfant, en Haute-Savoie, proche de la Suisse. Nous sommes dans les heures qui précèdent l'occupation complète de la France par la Wehrmacht, le 11 novembre 1942. Victor Farrell, reconnaissant des services que n'a cessé de lui rendre Simon Cotoni depuis le début de la guerre, le réceptionne et l'héberge. C'est donc à partir de sa terre d'accueil que Simon Cotoni continue son travail d'agent de renseignements grâce aux contacts qu'il maintient avec les policiers de son ancien service, grâce aussi à de fidèles correspondants qui ne le lâchent pas, les uns et les autres n'hésitant pas à franchir clandestinement la frontière pour lui remettre leurs collectes de renseignements.



Dans les semaines qui suivent son entrée en Suisse, Simon Cotoni et Paul de Saugy sont mis en relation, sans doute par l'intermédiaire du diplomate Victor Farrell. Quelque temps plus tard, début 1943, il rencontre Raymond Brival. Les circonstances de cette rencontre nous échappent, mais on peut suggérer qu'elle fut initiée par Paul de Saugy, celui-ci ayant perçu qu'elle ne pourrait être que profitable à son jeune et inexpérimenté protégé qui, plein d'énergie, aurait ainsi l'opportunité de bénéficier de l'expertise du policier.

Quoi qu'il en soit, cette rencontre du professionnel du renseignement – Cotoni – avec le novice – Paul de Saugy – et avec le réfugié – Raymond Brival –, est déterminante pour les trois hommes qui vont conduire leurs agents vers une structure unique : *Micromégas*.

Le long cheminement vers Micromégas

Micromégas n'est pas une entité homogène, réunissant des agents qui l'auraient rejointe spontanément, animés d'une même communauté d'esprit. *Micromégas* n'est ni organisé, ni structuré autour d'un chef fédérateur. *Micromégas* est le résultat d'une longue collaboration franco-suisse de plusieurs structures françaises distinctes, jalouses de leur indépendance et de leur autonomie, et qui se sont mises successivement, et de façon aléatoire, au service du renseignement suisse, sous l'égide de Paul de Saugy.

Deux périodes sont à distinguer : celle où les agents français travaillent exclusivement pour le compte du renseignement suisse en lien avec l'Intelligence Service britannique, puis celle où leurs activités, sans abandonner la Suisse, bascule au profit du réseau policier *Ajax*, des Forces françaises combattantes du général de Gaulle.

Première période

Elle s'étend de l'entrée en service de Paul de Saugy au poste récepteur de renseignements de Genève, soit août 1942, jusqu'à la fin de décembre 1943.

C'est la période au cours de laquelle le frais émoulu premier-lieutenant Paul de Saugy développe sa toile d'agents destinés à recueillir le renseignement militaire sur le territoire français. Trois groupes n'ayant aucun lien entre eux le rejoignent successivement. Il les désigne chacun par le prénom de leur chef :

- Le groupe *François* : il est créé par un tout jeune homme, parisien, né en 1922 : François Claude. À l'issue de ses études secondaires chez les Jésuites, il trouve un emploi dans un journal parisien collaborationniste : *La France au Travail*, fondé en 1940, et qui bénéficie du soutien de l'ambassade d'Allemagne. François Claude se déclare rapidement en opposition avec la ligne éditoriale de son journal. L'occupant n'apprécie guère certains de ses articles, et le convoque à plusieurs reprises dans les locaux de la Gestapo aux fins d'interrogatoires. En avril 1942, alors que Pierre Laval revient au pouvoir et engage sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie, François Claude se sent de moins en moins en accord avec son employeur. Il en arrive à craindre pour sa propre sécurité. Aussi, décide-t-il de passer la ligne de démarcation. Il s'installe à Marseille. Le 9 octobre 1942, il franchit la frontière suisse en traversant clandestinement le lac Léman. Son embarcation accoste à proximité de Rolle. Interpellé par la troupe suisse, puis incarcéré en prison militaire à Lausanne, il est libéré quinze jours plus tard, et mis à disposition de l'officier du service de renseignement de la ville. Dans des circonstances indéterminées mais qui répondent à son souhait formulé par écrit dès son incarcération, il entre en relation avec James Kruger, vice-consul britannique, depuis peu en résidence à Genève. Celui-ci, comme son prédécesseur Victor Farrell est pleinement impliqué dans le renseignement au service de son pays et collabore avec Paul de Saugy. Les deux hommes le manipulent au point que le groupe *François* fonctionne en binôme, sous leur double subordination jusqu'au 21 juin 1944. Ce jour, François Claude est arrêté par la Gestapo alors qu'il se trouve en mission près d'Amiens. Il disparaît mystérieusement quelques jours plus tard du camp de transit et d'internement nazi de Compiègne. Les enquêtes diligentées dans le cadre de sa disparition, restent sans résultat.
- Le groupe *Raymond* : il est l'émanation de Raymond Brival, présenté supra, et qui en a recruté les effectifs. Qu'il nous suffise de compléter

en indiquant que ces derniers sont issus, pour l'essentiel, des mouvements chrétiens de la Résistance, de sous-officiers et d'officiers de carrière ou de réserve, ainsi que de fonctionnaires de l'administration française.

- Le groupe *Pierre* : il est dirigé par Pierre Rimey, né en 1922, étudiant préparant le concours d'entrée à l'école militaire des officiers de Saint-Cyr. Les agents de renseignements qu'il a regroupés proviennent majoritairement de jeunes gens, comme lui, élèves des classes préparatoires au prestigieux établissement. D'autres sont issus des recrues l'ayant déjà intégré, et qui ont été renvoyés dans leurs foyers suite à la décision de l'occupant allemand de le fermer, et ce, dès l'invasion de la zone libre, en novembre 1942.

Les renseignements recueillis sur le territoire français par les agents de chacun de ces trois organismes sont essentiellement de nature militaire, mais ils s'étendent aussi à d'autres domaines touchant notamment à l'ordre économique, politique ou social. Les renseignements collectés sont rassemblés par leurs chefs respectifs avant d'être transmis à Paul de Saugy par les agents de liaison rompus aux franchissements de la frontière, et dont il assure la sécurité de passage. Il n'existe pas de relations transversales entre ces trois structures. Leurs agents ne se connaissent pas. Paul de Saugy n'a de contact qu'avec les chefs des trois groupes. Il leur fixe les objectifs. Destinés avant tout aux besoins de la défense préventive de la Suisse, les renseignements qui ne lui sont pas utiles, sont communiqués à l'Intelligence Service dans le cadre des nombreux échanges informels et souterrains existant entre les services secrets suisses et alliés.

De son côté, Simon Cotoni, réfugié en Suisse, comme on le sait, depuis le 11 novembre 1942, ne reste pas inactif. On l'a vu, c'est un homme qui baigne dans les milieux des services secrets. De longue date, il s'est affilié à plusieurs organismes de résistance français et alliés à qui il fournit sans distinction les renseignements que lui permettent de recueillir les contacts personnels qu'il a maintenus avec ses anciens collaborateurs policiers du temps où il était patron du contre-espionnage de la région niçoise. Il dispose par ailleurs, au sein de l'administration française de nombreuses sources et complicités, dont son propre frère, haut-fonctionnaire – lui aussi résistant – à la préfecture de Police de Paris. Et puis, il peut compter d'honorables correspondants, à propos desquels il s'exprime ainsi : « J'ai à ma disposition un groupe d'action composé, je l'avoue, de personnes ayant des petites (et même de grosses) peccadilles à se reprocher, mais qui ont pour eux le fait de n'avoir jamais accepté de travail pour l'ennemi et qui ne demandent qu'à faire leurs preuves »⁶²⁰. Enfin, on sait qu'il est en contact soutenu avec l'Intelligence Service et Paul de Saugy.

À ce stade, *Micromégas* n'est pas encore une réalité. C'est l'époque où, tant pour Paul de Saugy que pour Simon Cotoni, chacune des structures qui leur sont rattachées conservent leur autonomie. Pour autant, les deux hommes sont très proches. Ils communiquent régulièrement et échangent leurs renseignements, mais ni l'officier suisse, ni le commissaire de police français n'interfèrent sur le fonctionnement des organismes que chacun contrôle de son côté.

Les circonstances vont conduire à des changements déterminants.

Deuxième période

Elle commence à l'automne 1943. C'est un événement circonstanciel qui en sera la cause immédiate : Simon Cotoni est contacté par son collègue et ami, le commissaire de police Achille Peretti, chef du réseau *Ajax*⁶²¹, lequel lui propose de quitter la Suisse et de revenir en France pour créer et diriger un réseau exclusivement consacré au renseignement militaire. La demande, on le devine, est d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans le cadre des préparatifs des opérations du Débarquement, et qu'à Londres, on insiste pour que les réseaux développent le renseignement militaire qu'on juge par trop insuffisant. Simon Cotoni accepte l'offre d'Achille Peretti en dépit des dangers qu'il encourt en France où ses ennemis n'ont pas renoncé au funeste projet de le supprimer.

Ayant eu vent de l'offre de Peretti à Simon Cotoni, Raymond Brival décide lui-aussi de prendre rang, et signe un contrat d'engagement dans les Forces françaises combattantes, desquelles dépend le réseau *Ajax*. Paul de Saugy le sait-il ? La question reste entière. Quoi qu'il en soit, cela ne change rien dans les rapports entre les trois hommes qui continuent à travailler comme auparavant.

Tout s'accélère dans les deux mois qui suivent lorsque, en décembre 1943, les agents de Raymond Brival découvrent que le fruit de leur travail bénéficie, à leur insu, au réseau français *Ajax* relevant des Forces françaises combattantes, alors qu'ils pensent jusqu'alors être au service du seul renseignement suisse par l'intermédiaire de Paul de Saugy. Le trouble s'installe dans les esprits. Le problème que soulève le rattachement de leur chef à *Ajax* les plonge en pleine incertitude. Surtout, il les interpelle sur leur propre devenir : quel sera leur sort, eux qui, Français se sont mis au service de la Suisse, pays étranger, pendant la durée de la guerre ? La question qu'ils soulèvent est celle de leur reconnaissance par le gouvernement français à la fin du conflit. Ils redoutent d'être considérés comme des agents purement suisses, alors même que leurs renseignements servent non seulement la cause suisse, mais aussi, comme ils viennent de l'apprendre, celle de la France combattante qui, officiellement, ne reconnaît que Raymond Brival. Est-ce qu'ils auront travaillé

pour des prunes ? Leurs craintes sont d'autant plus recevables qu'elles reposent sur une réalité tangible : au sein des Forces françaises combattantes, le général de Gaulle n'apprécie guère le rattachement des réseaux français aux services alliés autres que les siens, même si l'ensemble des renseignements fournis par les uns et les autres sont utilisés sans distinction pour la conduite de la guerre. Sur ce point, le Général a eu l'occasion de s'exprimer dans un discours du 21 septembre 1942, au fil duquel il a fait valoir que le devoir des Français leur dicte de ne s'enrôler que dans les rangs de la France combattante, et de n'accepter les missions que d'elle-même. Une telle déclaration n'est pas de nature à rassurer les agents de *Micromégas*, eux qui, historiquement, ont alimenté le service secret suisse de Paul de Saugy, affilié à l'Intelligence Service.

Conscients du malaise ambiant montant au sein des agents, et qui risque de nuire à leur cohésion et à leur efficacité, Simon Cotoni, Paul de Saugy et Raymond Brival décident de se réunir. Ce fut à la veille de Noël 1943 à Saint-Pierre-de-Curtille en Savoie. Chacun a la volonté d'apporter une solution au trouble des agents et surtout, chacun comprend que l'enjeu est la sauvegarde de leurs intérêts moraux et matériels de patriotes. Pour la circonstance, Paul de Saugy franchit la frontière avec celle qui deviendra son épouse à la fin de la guerre, Régine Reynier, remarquable résistante qui fut une de ses toutes premières agentes.

Cette réunion est capitale. Elle crée *Micromégas*. Elle acte le principe de l'intégration sous une enseigne unique, des agents jusque-là placés sous la férule de Paul de Saugy. En fait, cette intégration ne sera pas complète et ne s'exonérera pas de quelques difficultés à connotation politique. Si elle est totale pour les agents du groupe *Raymond*, en revanche, il en va différemment avec le groupe *Pierre*. En effet celui-ci est constitué, ainsi qu'on l'a explicité plus haut, en majorité d'élèves officiers de l'école militaire de Saint-Cyr. Or, la plupart penchent pour le général Henri Giraud. Ils n'ont guère de sympathie pour de Gaulle. On trouve ici l'illustration d'un des aspects de la guerre des services secrets ayant eu cours entre les deux généraux. Aussi, il ne faut pas s'étonner qu'une bonne moitié de ce groupe, dont le chef Pierre Rimey, n'accepte pas son affiliation à *Micromégas*. Quant au groupe *François*, Paul de Saugy l'a prudemment tenu à l'écart des tractations. Sur ce point, on se souvient qu'il le dirige de concert avec le vice-consul britannique, sous tutelle de l'Intelligence Service. Dès lors, il eût été sans doute assez mal venu, voire inconvenant, de la part de l'officier du renseignement suisse de proposer au diplomate anglais le transfert des renseignements produits par le réseau *François*, au profit de la France combattante, alors même que l'entente entre celle-ci et l'Intelligence Service n'était pas des plus cordiales.

Enfin, de son côté, Simon Cotoni incorpore à *Micromégas* ses propres agents, pour la plupart policiers et indicateurs, ainsi que ceux d'un impor-

tant réseau – *Stuart* – qui s’est placé sous sa subordination après avoir été quasiment démantelé par l’ennemi, à la suite nombreuses arrestations.

C’est encore au cours de cette réunion de St-Pierre-de-Curtille que la direction de *Micromégas* est confiée à Simon Cotoni. Il désigne Raymond Brival en tant qu’adjoint, ce dernier conservant la main sur son groupe d’origine, *Raymond*. Paul de Saugy n’occupe aucune fonction officielle. Il ne pouvait en être autrement, neutralité oblige. Pour autant, il ne sort pas démuni : le principe est adopté qu’il continuera à être destinataire de l’ensemble des rapports des agents *Micromégas*. Les missions de pourvoir aux besoins de renseignements des services secrets suisses demeurent. De nouvelles modalités pratiques dans l’acheminement des collectes du renseignement entre la Suisse et la France sont élaborées, mais il semble bien qu’elles n’aient jamais été suivies d’effet. À ce sujet, il est de fait que les possibilités de communication se sont particulièrement dégradées à partir du premier semestre 1944 au point de devenir très aléatoires et dangereuses. Aussi, en pratique, tout a continué à peu près comme avant, chacun centralisant ses rapports et les faisant parvenir par ses propres moyens, tant à Cotoni qu’à de Saugy. Néanmoins, une liaison directe entre les deux a été instaurée, et confiée à des agents choisis d’un commun accord. Elle leur a permis de rester en contact étroit et de mutualiser une entière emprise sur *Micromégas*.

Au total, *Micromégas* a réuni quelque 150 agents : une quinzaine d’agents isolés relevant directement de Simon Cotoni, une cinquantaine d’agents récupérés sur les cendres du réseau *Stuart*, une cinquantaine d’agents issus du groupe *Raymond* et une bonne vingtaine d’agents transfuges du groupe *Pierre*.

La création de *Micromégas* a fourni le cadre statutaire indispensable aux patriotes de la structure clandestine qui s’étaient mis au service du renseignement de la Confédération helvétique et qui, du fait de sa neutralité, ne pouvaient officiellement s’afficher aux côtés des puissances alliées. Signalons qu’après la guerre, un certificat d’appartenance aux Forces françaises combattantes a été délivré à Paul de Saugy et que son action lui a valu la plus haute des distinctions honorifiques françaises : la Légion d’honneur.

Le fonctionnement du réseau

Organisation territoriale

L’ensemble des agents de renseignements désormais réunis sous l’empire de *Micromégas* sont répartis sur deux vastes espaces territoriaux :

D’une part, le grand sud-est de la France, circonscrit au nord, par la Côte d’Or et le Doubs, à l’ouest par le Puy-de-Dôme et l’Allier, à l’est par les frontières franco-suisse et franco-italienne, au sud, par la mer Méditerranée. C’est le groupe *Raymond* qui est en charge de cette zone. On perçoit toute la per-

tinence de cette vaste couverture territoriale proche de la Suisse, espace très fourni en forces militaires terrestres et aériennes allemandes. L'intérêt du renseignement que les agents recueillent entre au premier chef dans le souci constant des autorités suisses, de détecter à temps les potentielles menaces ennemies et leur nature. Raymond Brival établit la centrale de son groupe à Lyon. Souvent, il se rend personnellement en Suisse pour y rencontrer Paul de Saugy, et lui remettre le produit de sa moisson de renseignements.

D'autre part, le littoral de la Manche et de l'Atlantique jusqu'en Vendée, avec des fortes concentrations d'agents en Bretagne et en Normandie. Les agents du groupe Pierre restés fidèles à Simon Cotoni couvrent cette portion du territoire qui comprend de très nombreux points sensibles : fortifications allemandes conçues pour protéger les côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord – batteries d'artillerie, fossés antichars, puissante défense anti-aérienne et bases sous-marines -. C'est cette zone géographique qui connaîtra les futurs lieux du Débarquement. Les agents de renseignements pénètrent à l'intérieur des terres sur une centaine de kilomètres. Ce secteur présente, au regard de la menace militaire, un intérêt moindre pour la Confédération helvétique qui en est très éloignée. Néanmoins, les renseignements qui y sont collectés peuvent être partagés, voire monnayés avec les Alliés, ce qui est loin d'être négligeable.

Ce groupe a connu de très nombreuses vicissitudes ayant entraîné plusieurs déménagements de sa centrale. Pour autant, celle-ci a toujours été fixée à Paris ou dans la proche région parisienne.

Enfin, les agents propres à Simon Cotoni n'ont pas d'affectation territoriale déterminée. On les retrouve souvent à renforcer leurs camarades sur le littoral de la Manche ou de l'Océan atlantique, à Paris ou dans la région lyonnaise. Ils exécutent également des missions spéciales à la demande de leur chef. (On n'oublie pas que celui-ci est un professionnel du renseignement, entouré de collègues du contre-espionnage et de gens évoluant dans des milieux interlopes, tous en mesure de recueillir des informations de grande confidentialité.) Cotoni lui-même ne reste que très peu de temps au même endroit. Constamment aux aguets car se sachant recherché par les forces répressives allemandes et vichystes, il trouve asile chez des amis sûrs. Ses résidences temporaires se situent à Paris, dans la région lyonnaise, ainsi que dans l'Ain. Sa très grande mobilité géographique a contribué à ce que *Micromégas*, soit, au moins dans les premiers mois de son existence, désigné sous le nom de « section mobile ». Prudent, ses contacts sont limités à quelques agents qui ont toute sa confiance.

Les missions

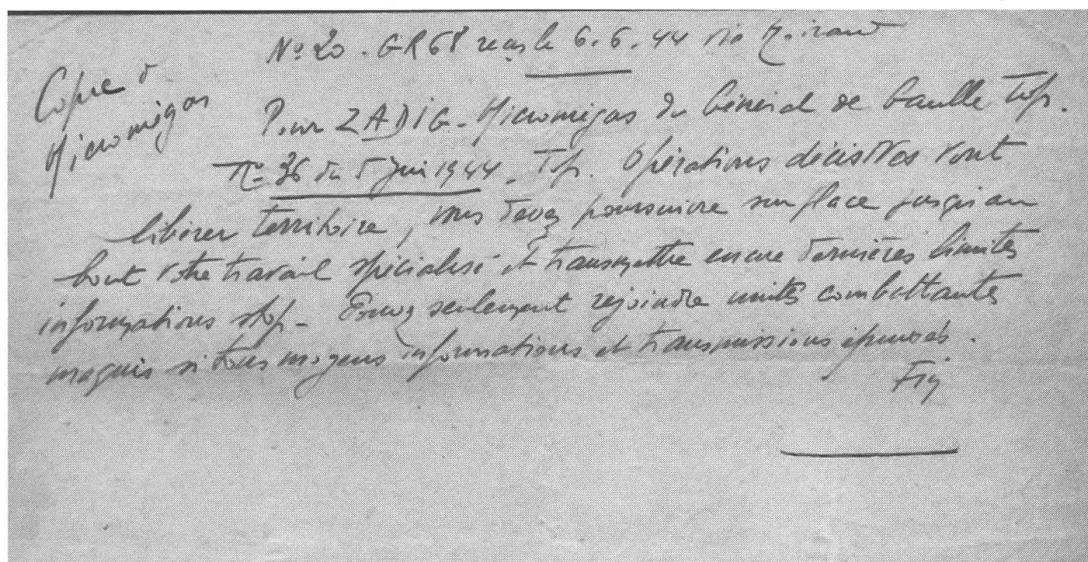
Les missions de *Micromégas* émanent, soit du réseau *Ajax*, soit des services secrets de la Confédération suisse, mais les agents du terrain

disposent d'une large autonomie, l'objectif à privilégier étant le renseignement militaire. Il s'agit de surveiller très assidûment les mouvements et les stationnements des troupes avec nécessité de les identifier et de cerner au plus près les moyens humains et techniques de chacune des unités. Toutes les installations de défense sont étroitement répertoriées. Les aérodromes, y compris les petits terrains d'aviation civils, occupés par l'armée de l'air allemande font l'objet de croquis manuels, très précis, situant la position des canons anti-aériens, des dépôts de carburant, de munitions, des installations radio et des hangars. Les atterrissages et décollages des avions sont aussi notés avec soin. Autant de renseignements susceptibles d'intéresser non seulement les Alliés, mais aussi les services suisses dans la mesure où ils permettent d'évaluer à tout moment le potentiel d'attaque ennemi contre leur propre territoire. Les bases marines et sous-marines, dispersées dans les ports entre la Vendée et le Nord de la France – d'un moindre intérêt pour la sécurité de la Suisse – sont également très suivies par les agents ce qui donne aux Alliés une grande connaissance des dispositifs navals déployés, tout particulièrement sur les caractéristiques des bâtiments, leurs mouvements et les moyens défensifs les protégeant alentour.

Outre le descriptif des troupes et des installations ennemies, les rapports des agents contiennent de nombreuses indications d'État-major (localisation, noms, grades des responsables et des officiers), des notes politiques et industrielles, des études sur le moral des troupes. À partir de la fin de l'année 1943, les agents de renseignements sont fortement sensibilisés sur des constructions inquiétantes qui se multiplient le long du littoral de la Manche. Il s'agit des rampes de lancement des bombes volantes V 1. À leur propos, les agents *Micromégas* seront à l'origine d'une production importante, parfois obtenue grâce à des complicités d'ouvriers engagés sur ces chantiers, voire introduits subrepticement par le réseau. Ces informations, souvent assorties de demandes insistantes de bombardements, sont rapidement exploitées par les Alliés. Ceux-ci ciblent les emplacements situés avec une grande précision, et dont, souvent, les agents du terrain ne savent trop ce qu'ils cachent, désignant les emplacements suspects à leurs yeux, sous le terme « d'armes secrètes ».

L'activité de *Micromégas* n'a pas cessé après la fin de l'occupation du territoire français en septembre 1944, celle-ci ne signifiant pas l'arrêt des hostilités. Elle s'est poursuivie jusqu'à l'automne 1945. C'est ainsi qu'après la Libération, Paul de Saugy reste mobilisé, sur les instances de sa hiérarchie. Ses activités de renseignements prennent alors une tout autre nature. Il s'agit désormais de pourchasser ceux qui ont par trop collaboré, et causé de grands dommages à la cause des Alliés. Pour cette activité dévolue à la toute nouvelle Direction générale des études et recherches⁶²², dont une antenne est installée à Annemasse, Paul de Saugy fournira d'importants

renseignements aux autorités françaises, sur l'activité d'agents allemands en Suisse pendant et après la guerre. Dans ce cadre, il reste en contact suivi avec plusieurs de ses propres agents, tout particulièrement, avec Raymond Brival, qui comme lui, a été intégré au sein de la DGER. Son action facilite les liaisons et les communications entre les services secrets suisse et français, amenés à diligenter leurs enquêtes jusqu'en Allemagne.



L'ensemble des activités d'espionnage déployées par les agents Micromégas a entraîné un lourd bilan : 25 agents déportés, dont dix sont décédés dans les camps de concentration allemands. Six agents ont été fusillés ou ont perdu la vie consécutivement à une mission. Il n'est pas intéressant de compléter par une observation : les agents de renseignements relevant de la société civile ont été proportionnellement trois fois plus victimes que leurs homologues militaires ou policiers. Sans doute faut-il voir dans ce constat la contrepartie du manque de professionnalisme de ces « espions inexpérimentés » confrontés à la puissance professionnelle et idéologique des nazis. On ne peut, non plus, ne pas faire de corrélation avec cette spécificité, sinon nouveauté, apportée par la Seconde Guerre mondiale, et qui tient à ce qu'avec elle, s'est imposée l'idée de l'engagement massif de la société civile sur la totalité du territoire occupé.

Les financements

L'argent, dit-on, est le nerf de la guerre. À cet égard, il est à considérer que les financements de *Micromégas* sont importants et assurés, pour l'essentiel, par le BCRA, via le réseau policier *Ajax* d'Achille Peretti : des archives émanant du fonds Cotoni permettent de situer à hauteur de 750'000 francs, les sommes mensuelles qui lui sont allouées : 750'000

francs, à l'époque, équivalent à quelque 172'000 euros actuels. Au-delà de ces chiffres, on relève de nombreuses turpitudes chez certains agents, turpitudes ayant trait à des excès qu'on a du mal à concevoir en période de pénurie financière. Ces excès comportementaux sont ouvertement et violemment dénoncés par des agents estimant qu'ils vont jusqu'à mettre en danger la sécurité du réseau. On peut encore observer que l'établissement de certains budgets mensuels fait ressortir des bizarreries qui ne sauraient tromper sur les abus que seul un confort financier peut rendre possibles : ainsi des sommes importantes sont régulièrement allouées à des prétendus agents dont l'activité n'apparaît nulle part. Dans le même esprit, il ressort des affectations budgétaires contradictoires en référence à l'activité du réseau, telles des dépenses d'essence inconsidérées ou des gratifications sans justifications probantes, notamment à des proches, extérieurs au réseau.

Du côté du SR suisse, la situation semble plus modeste. Paul de Saugy soutient qu'en ce qui le concerne, on ne lui alloue que 2'000 ou 3'000 francs par mois. De son propre aveu, une telle somme est insuffisante pour payer sa quinzaine d'agents d'abord, une centaine ensuite. « C'était dingue », dit-il⁶²³. À titre de comparaison, les agents *Micromégas* touchent individuellement quelque 5'000 ou 6'000 francs par mois. En cela, la situation difficile que vit Paul de Saugy s'inscrit pleinement dans le droit fil du déficit de crédits alloués au SR Suisse, et à propos desquels le chef de la Section *Alliés*, déplore qu'ils aient été beaucoup trop limités et que « l'économie a été poussée jusqu'au ridicule »⁶²⁴.

Cela étant, Paul de Saugy a recours à d'autres sources de financements. Selon ses propres déclarations, avec l'Intelligence Service par exemple, l'entretien des agents était partagé par moitié. Ainsi en est-il, notamment, avec le réseau *François Claude*. Avec d'autres, il négocie certains renseignements en sa possession, en contrepartie d'espèces sonnantes et trébuchantes, sans règles bien établies. Cela se pratique avec l'*Office of Strategic Services* américain, pour lequel son correspondant lui remet de temps en temps 5'000 francs suisses⁶²⁵. Si la situation financière de Paul de Saugy semble bien ne pas atteindre le niveau de celle que connaît Simon Cotoni, on observe tout de même, du moins au travers de l'activité de *Micromégas*, que l'argent circule de façon informelle entre les Services secrets alliés et suisses, et pour cause : avec la création de *Micromégas*, la situation financière de Paul de Saugy a gagné. Effectivement, on découvre au fil de ses échanges épistolaires avec Simon Cotoni que celui-ci lui consent des avances importantes, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses agents. Sur ce point, plusieurs courriers de la main de Paul de Saugy contiennent ses remerciements appuyés à Simon Cotoni. Dans le même temps, ces archives portent la reconnaissance de l'impécuniosité de l'officier suisse, et sa ferme volonté de lui rendre ses avances, dès que sa situa-

tion financière le lui permettra. Sur ce plan, Simon Cotoni ne cesse de le rasséréner en lui indiquant que les questions d'argent ne sauraient être un problème entre eux, et, écrit-il, « L'essentiel est que je travaille dans votre intérêt »⁶²⁶.

La synthèse des courriers échangés entre Paul de Saugy et Simon Cotoni en matière de financements laisse entrevoir que grâce à la mise en commun de leurs ressources sur l'autel du patriotisme, les deux hommes disposent de capacités financières leur permettant un confortable soutien matériel à leurs agents de renseignements, suffisant en tout cas pour que la qualité de travail de ces derniers ne puisse être altérée.

S'il faut tirer une conséquence de cette situation, c'est bien qu'un état d'esprit empreint d'abnégation a pu s'installer et perdurer entre Paul de Saugy et Simon Cotoni, au-delà de leurs propres personnalités. Cet état d'esprit, qui a ruisselé sur l'ensemble de leurs collaborateurs, a permis à tous d'inscrire leur action au fronton du seul intérêt de leur lutte commune contre le nazisme. S'il en était allé autrement, *Micromégas* n'aurait pu s'imposer sur la scène de la Résistance française, et l'action des agents de la structure n'aurait pu être officiellement reconnue par la France combattante.

Et c'est autour de cet aspect de la reconnaissance des agents français ayant travaillé pour le compte de la Suisse qu'il convient de conclure.

Conclusion

Du fait de sa neutralité, après la Guerre, la Suisse est restée très discrète sur sa contribution active apportée à la lutte contre le nazisme et le fascisme. Ceux qui avaient courageusement été du côté des Alliés sont restés dans l'ombre et n'ont pu mêler leurs voix à celles de leurs camarades du concert des pays vainqueurs. Pour ne prendre qu'un exemple, citons l'expérience vécue par Paul de Saugy, et qu'il rapporte dans *La Tribune de Genève* du 12 mai 1997 : « Dans les années 60, invité à une commémoration aux Pays-Bas, j'ai failli être ennuyé car son ambassadeur avait adressé un rapport à Berne. Il faut dire que le drapeau suisse flottait entre les drapeaux américains et anglais. Pour un pays neutre, c'était difficile à comprendre. On voulait me poursuivre ».

Ces lignes ne cachent pas une certaine amertume. Au-delà du cas propre à Paul de Saugy, on décèle les réticences et la prudence des autorités suisses à mettre sur le devant de la scène internationale l'attitude résistante de certains de leurs compatriotes, en l'occurrence ceux des services secrets. On peut comprendre qu'en référence aux libertés que ces résistants avaient pris avec les exigences de la neutralité, la retenue pouvait encore s'expliquer dans les années 60. On conviendra aujourd'hui, plus de 70 ans après la guerre, que les courants de pensée des peuples ont largement évolué au

sein d'une Europe certes toujours à faire, mais qui a tiré les leçons d'un passé qu'elle ne veut plus revivre. S'il est vrai que ces années tragiques ne sont pas encore oubliées du tréfonds de la conscience collective, on peut légitimement souhaiter que le temps d'écrire l'histoire est arrivé. De surcroît, l'accès à tous de l'ensemble des archives françaises relatives à la Seconde Guerre mondiale, y compris celles de l'épuration, des tribunaux militaires et des juridictions d'exception, permet désormais d'approfondir le sujet des relations entre la résistance française et la Suisse. Gageons que ces possibilités nouvelles offertes aux chercheurs, leur permettent d'écrire de nouvelles pages, l'historiographie existante étant encore trop peu présente sur les rayons de nos librairies, des deux côtés de la frontière. Elles manquent à notre histoire commune. Elles ne seront pas de trop, dès lors qu'elles contribueront inévitablement à lutter contre « ces fléaux qui nous menacent : le révisionnisme, l'altération de la mémoire, l'oubli et l'effacement »⁶²⁷.

⁶¹³ Yves Mathieu, *Une résistance franco-suisse, le réseau Micromégas*, éditions Cabédita, Bière, 2018.

⁶¹⁴ Pour la suite de notre propos, nous substituerons au patronyme complet celui de Paul de Saugy, nous inscrivant ainsi dans le droit fil d'un usage établi pour ce nom depuis le XIX^{ème} siècle.

⁶¹⁵ Felten David, von, *Le poste récepteur de renseignements genevois du service de renseignements suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Mémoire de licence soutenu à l'Université de Lausanne sous la direction de François Jequier en 2003, document 3, interview de Paul de Saugy du 25-11-1999, p. 2.

⁶¹⁶ Felten David, von, *le poste récepteur...*, document 3, interview de Paul de Saugy du 25-11-1999, p. 3 s.

⁶¹⁷ Rossé Christian, Merguerat Philippe, *Le service de renseignements suisse face à la menace allemande 1939-1945*, éd. Lavauzelle, Paris, 2006, p. 26.

⁶¹⁸ Martelli George, *L'homme qui a sauvé Londres*, éd. J'ai lu, Paris, 1972.

⁶¹⁹ Service historique de la Défense, GR 16 P236377, dossier de l'intéressé.

⁶²⁰ Archives nationales, 171 MI 33.

⁶²¹ Le réseau Ajax est un important réseau de policiers subordonné au BCRA du général de Gaulle à Londres, créé et dirigé par le commissaire Achille Peretti, futur Compagnon de la Libération et président de l'Assemblée nationale entre 1969 et 1973.

⁶²² La DGER est confiée par le général de Gaulle à André Dewavrin, plus connu sous le nom de colonel Passy, ancien chef des services secrets de la France libre.

⁶²³ Felten David, von, *Le poste récepteur...* Document n°4, interview de Paul de Saugy, p.2.

⁶²⁴ Rossé Christian, Merguerat Philippe, *Le service de renseignements suisse...* p. 51.

⁶²⁵ Felten David, von, *Le poste récepteur...* Document n° 5, questionnaire de l'auteur et réponses de Paul de Saugy en date de janvier 2003, § 25.

⁶²⁶ Service historique de la Défense, fonds Simon Cotoni, cote 2008 PA 20, Vincennes (France).

⁶²⁷ Déclaration en date du 8 mai 2015, de M. François Hollande, président de la République française, prononcée à l'occasion du concours national de la Résistance et de la Déportation, annonçant l'ouverture quasi-totale des archives sur Vichy.

